

## Compte rendu du conseil municipal du 10 février 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 10 février, le Conseil Municipal de la Commune de CLAIRVAUX-LES-LACS, dûment convoqué le 07 janvier s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Mme Le Maire,

**Présent(s)** : Mme Hélène MOREL-BAILLY, Maire, Jaques BAILLY, Stéphanie BAUDIER, Quentin SONNET, Sophie BIOLAND, les adjoints, Mmes Cécile AMRANE, Marie-Claire CLOSCAVET, Eliane KAUPPT, Marine PIAULY, Marie-Louise RENAUX, Mrs Denis BARIOD, Christian MINO, Jérôme RIDET, Dominique TAURINES, Guy VUILLEMOT, conseillers.

**Absents excusés** : Marie-Claire CLOSCAVET (sera en retard et procuration donnée à Marie-Louise RENAUX)

**Absents non excusés** :

Mme le Maire ouvre la séance à 19h05

Mmes PIAULY et AMRANE ne sont pas arrivées.

**Désignation du secrétaire de séance** :

Eliane KAUPPT est désigné secrétaire de séance à l'unanimité.

Une minute de silence est observée en hommage aux jeunes accidentellement décédés ces derniers jours : Natacha, Nathan, Noé et Sarah ; le petit de Publy et Max de Clairvaux.

Arrivée de Mme AMRANE

Mme le maire revient sur les courriers distribués aux clairvaliens et plusieurs conseillers exposent leur point de vue.

Approbation du compte-rendu du 13 janvier 2022.

**Le compte-rendu du 13 janvier 2022 est approuvé à 14 voix pour 0 voix contre et 0 abstention.**

### 1. FINANCES

#### 1.1. Vote des comptes administratifs 2021 ;

Arrivée de Mme PIAULY

COMPTES ADMINISTRATIFS 2021	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit (3)	Recettes ou Ex- cédents (3)	Dépenses ou Déficit (3)	Recettes ou Excédents (3)	Dépenses ou Déficit (3)	Recettes ou Ex- cédents (3)
<b>COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL</b>						
Résultats reportés année 2020		269 209.13 €	77 682.41 €			191 526.72 €
Opérations de l'exercice 2021	1 503 395.39 €	1 938 580.70 €	430 135.17 €	570 892.03 €		575 942.17 €
<b>TOTAUX</b>	<b>1 503 395.39 €</b>	<b>2 207 789.83 €</b>	<b>507 817.58 €</b>	<b>570 892.03 €</b>		<b>767 468.89 €</b>
Résultats de clôture 2021		704 394.44 €	-63 074.45 €	0.00 €		767 468.89 €
Restes à réaliser 2021			39 068.64 €	27 996.00 €	11 072.64 €	
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>1 503 395.39 €</b>	<b>2 207 789.83 €</b>	<b>546 886.22 €</b>	<b>598 888.03 €</b>		<b>756 396.25 €</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>704 394.44 €</b>	<b>-52 001.81 €</b>			<b>756 396.25 €</b>

**COMPTE ANNEXE POUR CHAUFFERIE BOIS**

Résultats reportés année 2020		41 566.24 €		11 773.55 €		53 339.79 €
Opérations de l'exercice 2021	212 259.72 €	235 959.85 €	53 666.49 €	59 624.67 €		29 658.31 €
<b>TOTAUX</b>	<b>212 259.72 €</b>	<b>277 526.09 €</b>	<b>53 666.49 €</b>	<b>71 398.22 €</b>		<b>82 998.10 €</b>
Résultats de clôture 2021	0.00 €	65 266.37 €	0.00 €	17 731.73 €		82 998.10 €
Restes à réaliser 2021			0.00 €	0.00 €		
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>212 259.72 €</b>	<b>277 526.09 €</b>	<b>53 666.49 €</b>	<b>71 398.22 €</b>		<b>82 998.10 €</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>65 266.37 €</b>	<b>-17 731.73 €</b>			<b>82 998.10 €</b>

**COMPTE ANNEXE POUR SERVICE EAU**

Résultats reportés année 2020		105 180.06 €		138 049.70 €		243 229.76 €
Opérations de l'exercice 2021	251 174.72 €	247 647.43 €	158 838.13 €	74 752.58 €	87 612.84 €	
<b>TOTAUX</b>	<b>251 174.72 €</b>	<b>352 827.49 €</b>	<b>158 838.13 €</b>	<b>212 802.28 €</b>		<b>155 616.92 €</b>
Résultats de clôture 2021	0.00 €	101 652.77 €	0.00 €	53 964.15 €		155 616.92 €
Restes à réaliser 2021	0.00 €	0.00 €	6 687.08 €		6 687.08 €	
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>251 174.72 €</b>	<b>352 827.49 €</b>	<b>165 525.21 €</b>	<b>212 802.28 €</b>		<b>148 929.84 €</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>101 652.77 €</b>		<b>47 277.07 €</b>		<b>148 929.84 €</b>

**COMPTE ANNEXE POUR LOGEMENT/LOCATION**

Résultats reportés année 2020		49 491.12 €	52 312.52 €		2 821.40 €	
Opérations de l'exercice 2021	176 409.49 €	216 851.30 €	73 781.06 €	66 299.00 €		32 959.75 €
<b>TOTAUX</b>	<b>176 409.49 €</b>	<b>266 342.42 €</b>	<b>126 093.58 €</b>	<b>66 299.00 €</b>		<b>30 138.35 €</b>
Résultats de clôture 2021	0.00 €	89 932.93 €	59 794.58 €	0.00 €		30 138.35 €
Restes à réaliser 2021			0.00 €			
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>176 409.49 €</b>	<b>266 342.42 €</b>	<b>126 093.58 €</b>	<b>66 299.00 €</b>		<b>30 138.35 €</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>89 932.93 €</b>	<b>59 794.58 €</b>			<b>30 138.35 €</b>

**COMPTE ANNEXE POUR LOTISSEMENT**

Résultats reportés année 2020	113 332.31 €			59 735.51 €	53 596.80 €	
Opérations de l'exercice 2021	252 543.39 €	364 389.70 €	364 389.70 €	344 191.86 €		91 648.47 €
<b>TOTAUX</b>	<b>365 875.70 €</b>	<b>364 389.70 €</b>	<b>364 389.70 €</b>	<b>403 927.37 €</b>		<b>38 051.67 €</b>
Résultats de clôture 2021	0.00 €	-1 486.00 €	-39 537.67 €	0.00 €		38 051.67 €
Restes à réaliser 2021						
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>365 875.70 €</b>	<b>364 389.70 €</b>	<b>364 389.70 €</b>	<b>403 927.37 €</b>		<b>38 051.67 €</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>-1 486.00 €</b>	<b>-39 537.67 €</b>			<b>38 051.67 €</b>

**COMPTE ANNEXE POUR BOIS**

Résultats reportés année 2020		852.06 €	0.00 €	4 868.16 €		5 720.22 €
Opérations de l'exercice 2021	17 344.62 €	15 178.27 €	5 369.00 €	2 539.26 €	4 996.09 €	
<b>TOTAUX</b>	<b>17 344.62 €</b>	<b>16 030.33 €</b>	<b>5 369.00 €</b>	<b>7 407.42 €</b>		<b>724.13 €</b>
Résultats de clôture 2021	0.00 €	-1 314.29 €	-2 038.42 €	0.00 €		724.13 €
Restes à réaliser 2021			2 038.42 €		2 038.42 €	
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>17 344.62 €</b>	<b>16 030.33 €</b>	<b>7 407.42 €</b>	<b>7 407.42 €</b>	<b>1 314.29 €</b>	
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>-1 314.29 €</b>	<b>0.00 €</b>		<b>1 314.29 €</b>	

**COMPTE ANNEXE POUR PLAGE**

Résultats reportés année 2020		0.00 €	0.00 €			
Opérations de l'exercice 2021	50 132.78 €	92 699.48 €	32 755.99 €	0.00 €		9 810.71 €
<b>TOTAUX</b>	<b>50 132.78 €</b>	<b>92 699.48 €</b>	<b>32 755.99 €</b>	<b>0.00 €</b>		<b>9 810.71 €</b>
Résultats de clôture 2021	0.00 €	42 566.70 €	32 755.99 €	0.00 €		9 810.71 €
Restes à réaliser 2021			0.00 €			
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>50 132.78 €</b>	<b>92 699.48 €</b>	<b>32 755.99 €</b>	<b>0.00 €</b>		<b>9 810.71 €</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>42 566.70 €</b>	<b>32 755.99 €</b>			<b>9 810.71 €</b>

**1 084 808.77 €**

Le résultat global des comptes administratifs de la commune s'élève à 1 084 808€ soit 2.5 fois plus que celui de fin 2019. Ceci s'explique par le choix qui a été fait de ne pas engager de dépenses importantes en 2020 et 2021, par une meilleure maîtrise des dépenses courantes (optimisation des contrats, contrôle des dépenses...) et par des opérations exceptionnelles (ventes immobilières, remboursements sur EDF...). La trésorerie en toute logique remonte également de 215K fin 2019 à 905K€ fin 2021. Parallèlement l'endettement global de la commune passera de 2.586K€ fin 2019 à 1.715€ fin 2022. Ainsi la situation financière va nous permettre à nouveau de pouvoir envisager des investissements plus conséquents et un recours mesuré à l'emprunt.

Mme la maire a donné lecture des comptes administratif mais ne participe pas au vote.

**Les comptes administratifs 2021 sont approuvés à 14 voix pour 0 voix contre et 0 abstention.**

1.2. Vote des comptes de gestion 2021 :

Les comptes de gestion correspondent au bilan et compte de résultat de la commune et reprennent intégralement les écritures des comptes administratifs, ils sont dressés par le trésorier. Il convient de délibérer pour les approuver.

**Les comptes de gestion 2021 sont approuvés à 15 voix pour 0 voix contre et 0 abstention.**

1.3. Vote des affectations de résultat :

Les résultats issus des comptes administratifs sont repris dans les budgets 2022, en cas d'excédent il est possible d'en affecter une partie en investissement (ce n'est alors plus seulement une opération budgétaire mais réelle). Il est proposé d'affecter en 1068 (recettes d'investissement) 400K€ pour le budget principal, 60K€ pour le budget location, 25K€ pour le budget chaufferie et 33K€ pour le budget plage.

**Les affectations de résultat sont approuvées à 15 voix pour 0 voix contre et 0 abstention.**

1.4. Vote des budgets 2022 :

Comme évoqué ci-dessus la situation financière nous permet désormais de reprendre un rythme d'investissement progressivement. Ainsi, il est proposé les dépenses suivantes :

<b>EAU</b>	Place du chêne et croix d'Avin	219
	Télérelève et déplacements compteurs	23
<b>LOTISST</b>	Solde déficit estimé	47
<b>CHAUFFERIE</b>	Echangeurs-by-pass-raccordement	45
<b>BOIS</b>	Déficit (entretien forêt)	14
<b>LOCATION</b>	Entretien bâtiments	25
<b>PRINCIPAL</b>	Vestiaire foot	624
	Voirie	352
	Bâtiment CIL (associations)	313
	Parking SDF	175
	Place du chêne et croix d'Avin	127
	Effacement et enfouissement	126
	Vidéo	35
	Plongeoir	30
	Matériel technique	20
	Adap-DECI-aires de jeux-RGPD	30
	RVS (éclairage public)	17
	Vanne raillette	16
	Mobilier urbain et admin	11
	Entretien bâtiments	15
	Police interco - indemnisation terrain	10
	Autres dépenses < 10K€	45
		2 317

Sur ces dépenses il est attendu 992K€ de subventions. Il est également prévu des recettes exceptionnelles (vente bâtiments) pour 501K€.

Le recours à l'emprunt à hauteur de 50K€ pour le budget eau et 200K€ pour le budget principal est proposé ce qui permettrait d'avoir à autofinancer seulement 574K€ sur les 2317K€ prévus.

BUDGETS 2022	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS	
	Dépenses ou Déficit (3)	Recettes ou Excédents (3)	Dépenses ou Déficit (3)	Recettes ou Excédents (3)
<b>PRINCIPAL</b>				
Prévisionnels de l'exercice 2022	1 975 079.91 €	1 670 685.47 €	3 281 165.81 €	3 229 164.00 €
Résultat reporté 2021	0.00 €	304 394.44 €		63 074.45 €
Restes à réaliser	0.00 €	0.00 €	39 068.64 €	27 996.00 €
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>1 975 079.91 €</b>	<b>1 975 079.91 €</b>	<b>3 320 234.45 €</b>	<b>3 320 234.45 €</b>
<b>CHAUFFERIE BOIS</b>				
Prévisionnels de l'exercice 2022	261 992.37 €	221 726.00 €	115 254.10 €	97 522.37 €
Résultat reporté 2021	0.00 €	40 266.37 €	0.00 €	17 731.73 €
Restes à réaliser	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>261 992.37 €</b>	<b>261 992.37 €</b>	<b>115 254.10 €</b>	<b>115 254.10 €</b>
<b>EAU</b>				
Prévisionnels de l'exercice 2022	341 252.77 €	239 600.00 €	469 577.07 €	422 300.00 €
Résultat reporté 2021	0.00 €	101 652.77 €	0.00 €	53 964.15 €
Restes à réaliser	0.00 €	0.00 €	6 687.08 €	0.00 €
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>341 252.77 €</b>	<b>341 252.77 €</b>	<b>476 264.15 €</b>	<b>476 264.15 €</b>
<b>LOGEMENTS LOCATIONS</b>				
Prévisionnels de l'exercice 2022	219 932.93 €	190 000.00 €	51 905.42 €	111 700.00 €
Résultat reporté 2021	0.00 €	29 932.93 €	59 794.58 €	0.00 €
Restes à réaliser	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>219 932.93 €</b>	<b>219 932.93 €</b>	<b>111 700.00 €</b>	<b>111 700.00 €</b>
<b>LOTISSEMENT</b>				
Prévisionnels de l'exercice 2022	450 389.70 €	451 875.70 €	403 927.37 €	364 389.70 €
Résultat reporté 2021	1 486.00 €	0.00 €	0.00 €	39 537.67 €
Restes à réaliser	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>451 875.70 €</b>	<b>451 875.70 €</b>	<b>403 927.37 €</b>	<b>403 927.37 €</b>
<b>BOIS ET FORETS</b>				
Prévisionnels de l'exercice 2022	26 000.00 €	26 000.00 €	800.00 €	800.00 €
Résultat reporté 2021	0.00 €	0.00 €	0.00 €	2 038.42 €
Restes à réaliser	0.00 €	0.00 €	2 038.42 €	0.00 €
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>26 000.00 €</b>	<b>26 000.00 €</b>	<b>2 838.42 €</b>	<b>2 838.42 €</b>
<b>PLAGE</b>				
Prévisionnels de l'exercice 2022	59 810.71 €	50 000.00 €	4 025.40 €	36 781.39 €
Résultat reporté 2021	0.00 €	9 810.71 €	32 755.99 €	0.00 €
Restes à réaliser	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>59 810.71 €</b>	<b>59 810.71 €</b>	<b>36 781.39 €</b>	<b>36 781.39 €</b>

Les budgets 2022 sont approuvés :

**Budget principal à 12 voix pour 3 voix contre et 0 abstention.**

**Budget chaufferie à 15 voix pour 0 voix contre et 0 abstention.**

**Budget eau à 14 voix pour 0 voix contre et 1 abstention.**

**Budget locations à 15 voix pour 0 voix contre et 0 abstention.**

**Budget lotissement à 15 voix pour 0 voix contre et 0 abstention.**

**Budget bois à 15 voix pour 0 voix contre et 0 abstention.**

**Budget plage à 12 voix pour 3 voix contre et 0 abstention.**

## 2. TRAVAUX/AMENAGEMENTS/RESEAUX

2.1. Convention avec le SIDEC pour le renouvellement du matériel vétuste éclairage public ; Il est rappelé le choix des nouveaux luminaires pour l'éclairage public qui a été fait dernièrement. Ce choix s'inscrit dans le cadre d'une opération de renouvellement du matériel vétuste afin de diminuer la consommation électrique et d'améliorer les nuisances nocturnes liées à l'éclairage public.

Cette opération est inscrite au budget 2022 et il convient de délibérer pour signer la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage pour ce dossier avec le SIDEC.

**La convention RVS-Elum est approuvée à 15 voix pour 0 voix contre et 0 abstention.**

## 2.2. Convention avec ENEDIS pour autorisation d'extension de réseau pour le lotissement de la Combe au Prieur ;

Enedis nous soumet une convention de servitude dans le cadre de l'extension de réseau nécessaire pour le lotissement de la Combe au Prieur. Cette extension sera partiellement enterrée. Une délibération est également demandée par Enedis.

**La convention de servitude avec ENEDIS est approuvée à 15 voix pour 0 voix contre et 0 abstention.**

## 3. URBANISME

Arrivée de Mme CLOSCAVET

### 3.1. Information sur les dossiers en cours et PLUi

#### - PLUi

Mme le maire rappelle les différents documents composant le PLUi.

Le plan de zonage et le règlement sont toujours en cours de rédaction ainsi que le document des Orientations d'Aménagement Programmées.

Une demande est à faire à la TEC afin de savoir si ces documents, une fois écrits en totalité, seront présentés au conseil avant les réunions publiques et quel est l'agenda prévu pour la fin du PLUi

#### - Piscine Odésia

Début décembre 2021 la piscine extérieure a été entièrement vidée pour maintenance mais étant en période de fortes pluies le bassin a été soulevé et doit désormais être entièrement refait. La commune a été mise en cause pour un défaut d'entretien des fossés mais suite à la visite des experts d'assurances cette mise en cause semble injustifiée.

Pour refaire cette piscine, même si c'est à l'identique, le service urbanisme de la TEC demande à Odésia de déposer un permis de construire avec dossier d'accessibilité ce qui va entraîner un délai d'instruction de plus de 5 mois, incompatible avec l'urgence des travaux et la saison qui arrive. Une solution doit être trouvée.

#### - Pizza des lacs

Un distributeur de pizza a été implanté devant carrefour marquet mais avant que le dossier d'urbanisme ait été complété et instruit. Il s'avère qu'il y a des non conformités avec les règles d'urbanisme, la commune s'est rapprochée du pétitionnaire pour une remise en conformité.

## 4. AFFAIRES GENERALES

- L'intégration des actes d'état civil numérisé devrait être réalisée semaine prochaine.
- Les travaux de câblage pour l'installation des agents de la trésorerie sont prévus semaine prochaine également.
- Budget eau : Des dégrèvements pour 2500€ ont été accordés (fuites).
- Surveillance de baignade. Nous n'avons toujours pas de courrier officiel du SDIS pour son désengagement sur ce dossier (les autres communes concernées sont dans le même cas). Il faudrait embaucher au moins trois maîtres-nageurs-sauveteurs pour la saison et nous ne savons

pas non plus de quel matériel nous pourrions disposer auprès du SDIS. Mme le maire a alerté la TEC, le Préfet et le Département. A quelques mois de la saison cette situation est critique.

## **5. COMMUNAUTE DE COMMUNES**

### **- Police intercommunale**

Elle est effective depuis le 01/01/2022 et deux agents ont été recrutés (anciens gendarmes). Ils n'interviendront pas pour la sécurité des biens et des personnes car cela reste la mission de la gendarmerie mais sont là pour sécuriser le personnel et les élus du territoire dans l'exercice de leurs missions (manifestations, sorties des écoles, surveillance des sites touristiques...). La police intercommunale ne pourra pas intervenir sur le territoire des communes qui ont voté contre.

### **- Création de la SPL**

Une Société Publique Locale a été créée pour la gestion des offices de tourisme intercommunaux, les Cascades du Hérisson, la Via Ferrata, les itinéraires de randonnées et la perception de la taxe de séjour.

### **- Convention facturation assainissement**

La commune assure la facturation pour le compte du SIAVD (assainissement) depuis 2001. Suite au transfert de compétence assainissement cette convention doit être signée avec TEC.

### **- Restauration tableau à l'église**

Suite aux différentes investigations sur le sujet, un devis de 8580€ TTC est soumis à la commune pour une première phase d'analyse sur un tableau. Des subventions de la DRAC et du Département peuvent être sollicitées ce qui baisserait le coût pour la commune à 2145€. Le conseil est favorable.

## **6. QUESTIONS DIVERSES**

### **6.1. Monument aux morts : ajout de noms :**

Mme Eliane KAUPPT relate qu'à la lecture du dernier livre de M Pierre-Yves Deroche il y a deux personnes dont les noms n'auraient pas été inscrits sur le monument aux morts. Afin d'agir en toute légalité des renseignements seront pris auprès de l'Office National des Anciens Combattants.

M Quentin SONNET expose qu'il a rencontré une société qui propose des plans (ou autres supports) pour la commune avec un financement par des publicités payées par les commerçants ou artisans de la commune. Le conseil n'est pas favorable.

Mme BIOLAND a été sollicitée pour un concert de musique baroque qui aurait lieu à l'église au mois d'août. L'association organisatrice demande une participation de la commune de 1000€. Il est proposé d'étudier cette demande en même temps que l'attribution des subventions aux associations.

**Mme le Maire lève la séance à 21h15**

Prochain conseil prévu le jeudi 10 mars 2022

Mme le Maire

Le secrétaire